

## L'Ancien Régime de Balzac

Patrick BERTHIER  
Université de Nantes  
L'AMo

Même un lecteur intermittent de *La Comédie humaine* ne peut manquer d'être frappé par la disproportion entre ce titre, « L'Ancien Régime de Balzac », et l'espace disponible ici pour traiter le sujet ; l'importance de la fracture révolutionnaire semble en effet si décisive dans l'image que se fait ce romancier du monde où il vit, qu'on voit mal, de prime abord, quel aspect de son œuvre a pu se développer sans en tenir compte ; dès lors, ne faudrait-il pas parler de tout Balzac pour espérer poser convenablement les questions ? Un esprit malicieux pourrait aussi suggérer que le « de » du titre complique encore les choses : est-ce un « de » neutre (l'Ancien Régime tel qu'on le voit décrit dans l'œuvre de Balzac) ou un « de » orienté (l'Ancien Régime tel que Balzac le perçoit, voire l'idéalise) ? Évidemment les deux points de vue sont bons à adopter simultanément, et en outre nous devons y ajouter l'écart qui nous sépare, nous, et de Balzac et de l'Ancien Régime : sommes-nous et pouvons-nous être neutres ? Autant dire que les remarques qui suivent ne tendent à rien d'autre qu'à repartir des textes eux-mêmes, avant même toute interprétation théorique ou subjective dénaturante.

Pour cela, interrogeons-nous d'abord sur les modes de présence de l'Ancien Régime chez Balzac : dans quels contextes l'expression même d'« ancien régime », ou d'autres toutes proches, sont-elles détectables sous sa plume ? et d'autre part, quels souverains occupent le devant de la scène romanesque, et sous quels éclairages ? Cet inventaire, si partiel qu'il doive être, une fois mené à bien, nous pourrions en dégager des dominantes, et tenter de reposer, sur des bases clarifiées, la question cachée sous le « de » du titre.

### Quel « ancien régime » chez Balzac ?

Parmi les trésors documentaires mis à la disposition du chercheur actuel figure, en ce qui concerne l'univers balzacien, l'incalculable travail accompli par le regretté Kazuo Kiriū, professeur à l'université de Saitama, décédé en mai 2015 : après avoir numérisé tous les textes de Balzac sans aucune exception (romans, œuvres de jeunesse, œuvres diverses, théâtre, correspondance), il a conçu un vertigineux « vocabulaire de Balzac » dont il a fait cadeau à la Maison de Balzac, sur le site de laquelle on peut librement et facilement le consulter<sup>1</sup>. Cet outil extraordinaire ne pense pas, mais comme il aide à penser ! Il ne faut jamais hésiter à repartir des inventaires qu'il facilite, pour être sûr de ne pas laisser de côté une citation sortie de la mémoire. Si l'on prend pour base de

---

<sup>1</sup> En tapant tout simplement les mots « vocabulaire de Balzac », on est aiguillé en première réponse vers la « table des matières » qui permet de circuler dans le classement alphabétique.

recherche les mots « ancien régime », auxquels il a paru bon d'adjoindre une expression très proche, « l'ancienne monarchie », quels premiers résultats obtient-on ?

Dans toute *La Comédie humaine*, on relève onze fois les mots « ancien régime » ; onze fois seulement, est-on aussitôt tenté de dire ; de plus, dans la majorité des cas, on croit d'abord ne pas pouvoir tirer de conclusion bien originale de l'apparence purement factuelle des phrases dans lesquelles ces mots apparaissent : ils constituent un marqueur temporel, avant tout. C'est vrai ; mais chez Balzac il n'y a pas de marqueur neutre, et tout fait signe. Prenons-en comme premier exemple le fameux récit de « La Grande Bretèche », publié pour la première fois en 1832 et inclus dix ans plus tard dans *Autre étude de femme*. Bianchon (un des narrateurs de choix de Balzac) y raconte l'histoire sinistre de M<sup>me</sup> de Merret et de son amant espagnol emmuré vivant en sa présence, et il évoque pour terminer, telle que la lui a peinte le notaire, l'agonie, dans son hôtel de Vendôme laissé à l'abandon, de l'héroïne presque indiscernable « dans le grand lit où elle gisait », dans « cette énorme chambre à frises de l'ancien régime, et poudrées de poussière à faire éternuer rien qu'à les voir<sup>2</sup> ». La mort de M<sup>me</sup> de Merret ayant lieu en 1816, la mention conjointe de l'Ancien Régime et de la poussière qui couvre tout marque, en effet, d'abord, l'indifférence au temps qui a passé ; mais Bianchon raconte l'histoire de l'emmurement en 1831, dix-sept ans après les faits, et en 1831 une autre révolution vient d'ajouter encore à l'écart entre le présent et l'autrefois. Si la fable est avant tout passionnelle, le temps politique a suivi son cours, et il est là, discrètement présent, mais présent.

On voit cela plus nettement grâce à un exemple emprunté aux *Chouans* (1829) ; il semble d'abord que les mots « les amusements de l'ancien régime » qu'on peut y lire (VIII, 964) n'aient rien de plus à dire qu'eux-mêmes, alors que, remis dans le contexte du dialogue où ils figurent, ils ont une forte valeur morale. C'est le commandant Hulot, pur républicain, qui parle ; il supporte mal de devoir obéir à M<sup>lle</sup> de Verneuil, veuve de Danton dans la fiction balzacienne, et dont l'influence illustre à ses yeux une dérive de la vertu révolutionnaire ; et voici la phrase complète : « Quand j'ai vu à Danton des maîtresses, à Barras des maîtresses, je leur ai dit : “Citoyens, quand la république vous a requis de la gouverner, ce n'était pas pour vous autoriser les amusements de l'ancien régime” » (*ibid.*, 963-964). Ce n'est pas Balzac qui parle, mais un de ses personnages ; certes ; la présence des deux mots qui nous occupent n'en est pas moins éloquente ici, comme elle l'est aussi dans un passage des *Paysans* (1844). Dans ce roman inachevé, Balzac fait vivre bien au-delà de la date de sa mort réelle (1783) M<sup>lle</sup> Laguerre, qui chanta à l'Opéra sous Louis XV et Louis XVI ; il la montre en 1796, en partie ruinée par la révolution mais ne s'en souciant guère : « “Eh ! disait-elle, avec la facilité des Impures<sup>3</sup> de l'ancien régime, il faut que tout le monde vive, même la république” » (IX, 130). Les deux déclarations, celle de l'intransigent Hulot, celle de l'artiste prodigue, ne s'enrichissent-elles pas l'une par l'autre ?

La plus accentuée, peut-être, de nos occurrences vient encore des *Chouans*, mais cette fois c'est M<sup>lle</sup> de Verneuil qui parle ; républicaine, elle a fait prisonnier le comte de Bauvan, chef royaliste qu'elle empêche Hulot de faire fusiller, et qu'elle entreprend de séduire pour parvenir par lui jusqu'à Montauran, tête du soulèvement ; Bauvan est en situation délicate car il l'a calomniée publiquement et elle a barre sur lui ; le dialogue

<sup>2</sup> *La Comédie humaine*, éd. dirigée par Pierre-Georges Castex, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 12 vol., 1976-1981, t. III, p. 716. Toutes les citations de *La Comédie humaine* renvoient à cette édition de référence ; la toponymie et la pagination figureront désormais in-texte entre parenthèses.

<sup>3</sup> La majuscule est de Balzac.

montre face à face un vaniteux déplaisant et une brillante manœuvrière, qui fait de lui ce qu'elle veut (nous sommes fin 1799) :

Elle amena fort adroitement la conversation sur le temps qui était, en si peu d'années, devenu l'*ancien régime*. Elle reporta si bien le comte à cette époque par la vivacité de ses observations et de ses tableaux ; elle donna tant d'occasions au gentilhomme d'avoir de l'esprit, par la complaisante finesse avec laquelle elle lui ménagea des reparties, que le comte finit par trouver qu'il n'avait jamais été si aimable, et cette idée l'ayant rajeuni, il essaya de faire partager à cette séduisante personne la bonne opinion qu'il avait de lui-même (VIII, 1106).

Il fallait une citation développée pour mettre en valeur la polysémie adroitement ambiguë de l'italique que demande Balzac pour les mots « *ancien régime* », et qui leur donne l'allure d'un clin d'œil de connivence au lecteur.

Ces occurrences, notamment la dernière, nous incitent à considérer toutes les autres avec la même attention, même si elles sont mineures. Dans *La Bourse* (1830), Balzac évoque les débuts du peintre Schinner, qui en 1815 fait incidemment la connaissance de ses discrètes voisines : une jeune fille et sa mère, « une vieille femme, qui ressemblait aux marquises de l'ancien régime » (I, 415) ; c'est une baronne qui cache son veuvage et sa grande pauvreté sous les apparences d'une vie restreinte ; ici encore, le double écart entre 1830 (écriture), 1815 (intrigue) et le temps d'avant 1789 en dit plus que les simples dates. On pourrait traiter de la même manière d'autres allusions aux nuances diverses : par exemple dans la première partie de *Béatrix* (1839), dont l'action se passe en 1836, si la vieille demoiselle de Pen-Hoël, née en 1779, a en matière amoureuse « l'indulgence des vieilles femmes de l'Ancien Régime<sup>4</sup> », elle tient « en horreur les mœurs révolutionnaires » (II, 666), et tout ce qui est moderne lui paraît satanique : plus de quarante ans après, rien n'est atténué dans son âme.

Les sept occurrences qu'on peut relever dans *La Comédie humaine* de l'expression « l'ancienne monarchie » confirment l'impression ressentie à l'examen des citations lues jusqu'ici. Là aussi le contexte donne, ou plutôt enrichit, le sens perçu à première vue comme insignifiant ou banal. Au début du *Bal de Sceaux* (1830), Balzac évoque les « charges réservées sous l'ancienne monarchie aux meilleures maisons » (I, 111), ce qui paraît être seulement un constat historique ; mais nous sommes en 1814, et le romancier est en train de raconter comment le comte de Fontaine, ardent royaliste pendant toute la Révolution (il apparaît d'ailleurs dans *Les Chouans*) et qui a toujours refusé de se rallier à Napoléon, découvre avec amertume que sa fidélité n'est récompensée par Louis XVIII que sous la forme de décorations qui ne le défraient en rien ; décidé à réclamer son dû, il ne parvient pas à obtenir audience. Et arrive la phrase : « Il vit d'ailleurs les intrus de l'Empire arrivant à quelques-unes des charges réservées sous l'ancienne monarchie aux meilleures maisons ». Balzac écrit cela en 1829, le frère de Louis XVIII règne encore, et du coup l'« ancienne monarchie » se heurte à la monarchie restaurée avec une violence à peine dissimulée, qu'il est curieux de comparer avec le tout début d'une autre nouvelle des *Scènes de la vie privée* de 1830, *La Paix du ménage*. Nous ne sommes pas, cette fois-ci, en 1814, mais « vers la fin du mois de novembre 1809, moment où le fugitif empire de Napoléon atteignit à l'apogée de sa splendeur » (II, 95). Paris, après Wagram, et à la veille du remariage autrichien, est officiellement en fête. « Jamais aux plus grands jours de l'ancienne monarchie autant de têtes couronnées ne se pressèrent sur les rives de la Seine, et jamais l'aristocratie française ne fut aussi riche ni aussi brillante qu'alors » (*ibid.*). Balzac va même, toujours dans cette page d'ouverture, jusqu'à parler de « la monarchie écroulée », comme pour faire mieux ressortir l'éclat de la monarchie impériale, qui se croit alors vouée à durer.

<sup>4</sup> Les majuscules sont ici de Balzac, qui généralement n'en met pas à « ancien régime ».

On le voit, les enseignements les plus utiles peuvent être tirés de ces citations du répertoire Kiriu, si on ne les limite pas à la ligne unique qui est la forme sous laquelle elles y apparaissent : toujours élargir, toujours relire. Nous parlions tout à l'heure de la vieille demoiselle de Guérande, butée dans sa haine de la Révolution, mais son cas n'est pas isolé et il arrive souvent à Balzac, en passant, d'évoquer la Terreur. Dans un des chapitres du roman composite qu'est *La Femme de trente ans*, publié en 1842 à partir de fragments antérieurs parfois de plus de dix ans, Julie d'Aiglemont, malheureuse dans son ménage, se confie à demi-mot à sa tante, la vieille M<sup>me</sup> de Listomère, qui devine aisément que cet officier de mari est, dans le domaine sexuel comme dans les autres, un butor et un brutal : sur un tel sujet (le viol conjugal, tel que le dénonce l'auteur de la *Physiologie du mariage* et des *Scènes de la vie privée*), le dialogue est d'une modernité toujours étonnante aujourd'hui. Julie est effrayée autant que touchée de la perspicacité de son auditrice :

[...] elle fondit en larmes, et se jeta dans les bras de la vieille dame en lui disant : « Soyez ma mère ! » La tante ne pleura pas, car la Révolution a laissé aux femmes de l'ancienne monarchie peu de larmes dans les yeux. Autrefois l'amour et plus tard la Terreur les ont familiarisées avec les plus poignantes péripéties [...] (II, 1067).

Cette manière de mettre en parallèle les violences de la vie intime et celles de la fin de l'ancien régime donne la mesure de ce que vit Julie, car nulle violence historique n'a été plus grande, pour l'écrivain, que celle de 1789 et de 1793.

Même les « petits » textes de Balzac peuvent enrichir la cueillette, sans toutefois en modifier l'assortiment de façon décisive, qu'il s'agisse, dès 1824, de l'évocation bien naturelle du droit d'aînesse comme l'une des institutions fondamentales de « l'ancienne monarchie<sup>5</sup> », ou d'occurrences plus légères (plus légères en apparence). Dans le *Traité des excitants modernes* (1839), Balzac, qui ne fumait pas et détestait le tabac, évoque le cas – proche de celui de Julie d'Aiglemont, sans le tragique – d'une jeune femme qui ne veut pas que son mari l'approche : il suffit pour cela de le faire fumer, car alors cet homme qui, sur ce point au moins, est de « la race perdue des chevaliers de l'ancien régime » (XII, 326), pousse la bonne éducation jusqu'à aller dormir de son côté. Autre exemple souriant tiré du *Code des gens honnêtes*, écrit avec Horace Raisson mais que l'on s'accorde à dire très largement rédigé par Balzac ; dans ce texte publié en 1825, on lit ce commentaire concernant le danger, quand on est jeune homme, de jouer aux cartes (pour de l'argent, bien sûr) avec de vieilles femmes, si charmantes soient-elles :

Si l'on veut vous faire jouer, gardez-vous d'y consentir, et répondez que vous ne connaissez aucun jeu : dites même cela en souriant.

Souvenez-vous [...] que toutes ces vieilles têtes-là sont de l'Ancien Régime, sous lequel on ne se faisait aucun scrupule de tricher au jeu<sup>6</sup>.

Si ce texte-là n'est certes pas le plus significatif de ceux que nous avons récoltés, il redit utilement à quel point, chez Balzac, le regard sur le passé est attentif aux dates : un jeune homme, vers 1825, n'a pas connu la Révolution, mais les vieilles gens oui, et sans exception ; les générations se parlent de deux rives opposées, quand elles se parlent, et il est même frappant de voir que dans les textes écrits après 1840, le fossé s'est non pas comblé mais élargi – il faudra voir de quelle façon.

<sup>5</sup> *Du droit d'aînesse*, dans *Œuvres diverses*, éd. de Roland Chollet, Christiane et René Guise, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2 vol. parus, 1990-1996, t. II, p. 7.

<sup>6</sup> *Code des gens honnêtes*, livre II, § 3, *ibid.*, t. II, p. 206. Majuscules de Balzac.

## Silhouettes royales

Repartons d'abord, plus brièvement, d'une autre base : puisqu'il s'agit de l'Ancien Régime, lesquels de ses souverains Balzac a-t-il évoqués dans son œuvre, et de quelle façon ? Les choix qu'il a opérés nourrissent-ils autrement la réflexion que nous pouvons mener sur « son » ancien régime ?

L'inventaire quantitatif des occurrences des noms des rois de l'Ancien Régime dans l'œuvre est un point de départ utile, à condition de trier les résultats. La recherche peut se faire par le répertoire de Kazuo Kiriu, au nom de chaque roi, mais aussi par l'« Index des personnes réelles » situé à la fin de l'édition de la « Pléiade » (XII, 1581-1845), et qui a été établi, de même que l'« Index des personnages fictifs » qui le précède, par Anne-Marie Meininger et Pierre Citron, deux pionniers dont il faut saluer l'énergie car leurs dépouillements se sont faits en un temps encore anté-électronique ; cet index offre sous une autre présentation un outil de travail aussi précieux que le vocabulaire Kiriu, qui prend en compte tous les mots de Balzac, mais qui ne peut donner, dans le domaine des noms propres, la liste des allusions évidentes (ne serait-ce que « le roi »), ni prendre en compte, comme le font systématiquement Anne-Marie Meininger et Pierre Citron, les variantes, du manuscrit jusqu'à la dernière édition.

Il n'est pas question ici d'énumérer pour le plaisir, mais de définir un ordre de grandeur. Il est bon d'indiquer d'abord qu'aucun roi, et de loin, n'est convoqué autant de fois dans *La Comédie humaine* que Napoléon, que Balzac cite, nommément ou non, plus de mille fois (neuf pages en caractères minuscules dans l'index de la « Pléiade ») : c'est cinq fois plus, environ, que les deux rois le plus souvent présents, Louis XVIII et Charles X, qui ne sont pas *stricto sensu* des rois d'ancien régime. Qu'en est-il avant 1789 ? Pas de surprises majeures : le premier de liste est Louis XIV, avec plus de cent vingt références réparties sur près de cinquante œuvres ; il est suivi de Louis XV et de Louis XVI, évoqués respectivement dans plus de quarante et près de trente romans. Puis viennent Henri IV et Louis XIII (vingt-cinq et vingt œuvres les mentionnent), et enfin Charles IX et François I<sup>er</sup>, présents chacun dans quatorze romans.

Sans aller plus loin il faut déjà remarquer que ni Louis XIV, ni Louis XV, ni même Louis XVI ne jouent de rôle dans aucun des romans où leurs noms apparaissent<sup>7</sup>, alors que Charles IX, pour ne nommer que lui, apparaît comme acteur dans *Sur Catherine de Médicis*. Et puisque survient ici le titre de ce roman, dont les pages les plus anciennes remontent à 1830 mais qui n'est mis en vente, complet, qu'en 1844, précisons qu'aux noms des rois énumérés jusqu'ici, il faut ajouter un « roi », idéal selon Balzac, celui que fut Catherine de Médicis régente et reine-mère ; non seulement elle occupe la scène constamment dans l'ouvrage qui porte son nom (XI, 167-457), mais Balzac l'évoque comme incarnation de la lucidité et du nécessaire cynisme politique dans une quinzaine d'autres romans et nouvelles.

Dans ce même *Sur Catherine de Médicis*, où Charles IX joue son rôle convenu de fils dominé, apparaît un autre roi, inévitablement très peu présent dans l'ensemble de l'œuvre de Balzac puisqu'il a peu régné, et qu'il est mort à seize ans : c'est bien sûr François II, dont le romancier évoque surtout le bref mariage avec Marie Stuart, de deux ans son aînée mais toute jeune elle aussi, et dont la présence très discrètement sensuelle éclaire un peu la sombre première partie du roman<sup>8</sup>. C'est là un des rares cas où un roi

<sup>7</sup> Une nuance symbolique est possible pour Louis XVI, si l'on admet que son cadavre est omniprésent dans la pensée des personnages d'*Un épisode sous la Terreur*, nouvelle de 1839 (voir VIII, 440-445).

<sup>8</sup> Voir *Le Secret des Ruggieri*, première partie de *Sur Catherine de Médicis*, p. 240-335, *passim* ; je me permets de renvoyer également à mon article « Un personnage littéraire français », dans Annick

de l'ancien régime joue effectivement un rôle dans une œuvre de Balzac. Un autre cas intéressant est celui de Louis XI, qui intervient de façon piquante dans la nouvelle *Maître Cornélius*, publiée chez Gosselin en octobre 1832, mais insérée dans la *Revue de Paris* en décembre de l'année précédente : le roi y apparaît conforme aux clichés qui le caractérisent, la ruse et la méfiance en tête. Toutefois, dans cette histoire assez drôle de Cornélius, argentier du roi qui se cambriole lui-même en toute inconscience car il est somnambule, rien ne relève d'une analyse du pouvoir d'ancien régime ; il s'agit surtout pour Balzac de créer sa silhouette de Louis XI à lui, peu de mois après que Victor Hugo a inventé la sienne dans *Notre-Dame de Paris*.

Ce n'est donc pas autour des rois en tant que personnes que nous allons trouver les réflexions les plus intéressantes de Balzac sur l'Ancien Régime, et un troisième mode de recherche s'impose, centré cette fois sur les idées mêmes, et sur ce fossé de la Terreur déjà évoqué plus haut.

### « En coupant la tête à Louis XVI... »

L'Ancien Régime désigne une période, un ensemble de faits, mais avant tout, pour Balzac, c'est une notion, un symbole ; un repère antérieur, par rapport auquel se situer. Lui-même l'a écrit en 1842 dans l'« Avant-Propos » de *La Comédie humaine*, dont on cite toujours la (trop ?) célèbre formule : « J'écris à la lueur de deux Vérités éternelles : la Religion, la Monarchie », mais souvent sans prendre le temps de reproduire la phrase en entier : « J'écris à la lueur de deux Vérités éternelles : la Religion, la Monarchie, deux nécessités que les événements contemporains proclament, et vers lesquelles tout écrivain de bon sens doit essayer de ramener notre pays » (I, 13). Il importe en effet de ramener la France vers la monarchie, car la cour citoyenne issue de Juillet ne mérite pas d'être appelée ainsi, elle dont le roi embourgeoisé a définitivement abandonné la notion de droit divin, et retiré ainsi au catholicisme son rôle de garant de la stabilité morale et sociale. Quant aux « événements contemporains » dont parle Balzac, ce sont certes les journées de 1830 qui ont abattu les Bourbons (nous allons y revenir), mais c'est, avant cela, la Terreur : « En coupant la tête à Louis XVI, la Révolution a coupé la tête à tous les pères de famille », déclare en 1823 le duc de Chaulieu, né en 1773 ; cette phrase, retranscrite par sa fille Louise dans la lettre XII des *Mémoires de deux jeunes mariées* (1842), est capitale, car, bien qu'elle soit mise dans la bouche d'un aristocrate fictif, elle exprime la certitude de Balzac lui-même que 1793 a été, au sens littéral de ce mot grec, une catastrophe, un renversement de tout. Tuer le roi mettait fin à un monde. Il n'en va pas moins de soi qu'après 1793, après 1815, après 1830, il faut vivre, autrement dit trouver une armature nouvelle pour reconstruire et revivifier le corps social.

Dans cette perspective Balzac n'imagine bien sûr même pas d'être républicain : il admire la vertu du Michel Chrestien d'*Illusions perdues* mais il le fait mourir à Saint-Merry en 1832, car cet idéaliste est une utopie incarnée<sup>9</sup> ; la république réelle est pour lui celle, haïssable, de 1848, de l'anarchie du printemps 1848. Balzac est à plus d'un égard ce que nous appelons familièrement un « réac » : il suffit de relire les conversations programmatiques des notables du *Médecin de campagne* (1833) ou du *Curé de village* (1841) pour s'en convaincre. Son catholicisme monarchiste est celui de

---

Notter (dir.), *Marie Stuart, une figure romantique ?*, La Rochelle, Musées d'art et d'histoire, et Versailles, Éditions Artlys, 2009, p. 28-32 pour ce qui concerne le roman de Balzac.

<sup>9</sup> Je me permets de renvoyer pour plus de détails (et de nuances) à mon étude sur « Michel Chrestien et la morale républicaine », *L'Année balzacienne* 2002, Paris, PUF, p. 293-314.

Bonald, que lit assidument la plus sage des « deux jeunes mariées », Renée de l'Estorade<sup>10</sup>.

Cela est plutôt clair dans les textes. Mais quand cette pensée balzacienne s'inscrit dans le réel, c'est d'une manière si complexe qu'il faut débrouiller l'écheveau si l'on veut comprendre, d'une part, comment l'homme Balzac, quand il a tenté de se faire élire député au début des années 1830, a choisi le légitimisme, alors qu'on avait pu, avant Juillet, le considérer comme un libéral et certainement pas comme un ultra nostalgique de l'Ancien Régime ; et, d'autre part, pourquoi, très vite, les légitimistes eux-mêmes l'ont poussé à quitter leurs rangs. Pas mal de réponses à cette double question se cachent dans quelques pages magistrales de la célèbre *Duchesse de Langeais* (1833), mais avant d'y venir pour conclure il faut opérer un dernier détour.

Ce roman vient en effet à la suite de plusieurs textes non fictionnels, moins lus que les romans pour des raisons faciles à comprendre, dont il est important de connaître au moins l'existence dans la perspective explorée ici. Il y a d'abord eu, en avril 1831, une brochure intitulée *Enquête sur la politique des deux ministères*<sup>11</sup>. Balzac y retrace les premiers mois de la monarchie de Juillet, où se sont succédé un ministère sans président du conseil, puis le ministère Laffitte (remplacé depuis le 13 mars par le ministère Casimir Perier), pour montrer que rien de viable n'est issu des barricades ; c'est moins un tract électoral qu'un constat, dans le prolongement des dix-neuf *Lettres sur Paris* publiées dans *Le Voleur* de fin septembre 1830 à fin mars 1831, et dont plusieurs étaient déjà politiques. Cette *Enquête* n'est pas suivie d'une candidature aux élections, Balzac n'ayant évidemment pas réussi à se faire déclarer éligible<sup>12</sup> ; mais il ne renonce pas à son espoir d'obtenir bientôt un mandat. L'opposition républicaine étant inenvisageable, il se rapproche des légitimistes et paraît dans un premier temps être véritablement l'un des leurs. À la toute fin de 1831, dans *L'Émeraude*, un de ces petits *keepsakes* luxueux qui proliféraient au moment des étrennes, il publie « Le départ », très court texte sur l'embarquement de Charles X à Cherbourg, certes plus poétique que politique, mais perçu par les anciens ultras comme une amorce d'allégeance<sup>13</sup>. Même apparence pour « Le refus, scène de l'histoire de France », publié en mai 1832 en tête d'un autre *keepsake* du même éditeur et formant diptyque avec le précédent, *Le Saphir*<sup>14</sup>.

À cette date Balzac a déjà commencé à écrire aussi dans la presse légitimiste, plus précisément dans *Le Rénovateur*, hebdomadaire fondé par Pierre-Sébastien Laurentie, ancien directeur de *La Quotidienne*, désireux de sortir le légitimisme de son attitude stérile de refus du présent. Balzac, séduit par l'attitude que symbolise le titre choisi pour ce nouveau périodique, y publie dès son premier numéro, le 31 mars 1832, un article « Sur la destruction projetée du monument élevé au duc de Berry<sup>15</sup> ». Suivent plusieurs autres contributions, jusqu'à un « Essai sur la situation du parti royaliste<sup>16</sup> » dont les deux sections, « Des partis en France » (le 26 mai) et « De la conduite actuelle des royalistes » (le 2 juin), expriment cette fois directement le double objectif de Balzac : « résumer le passé pour expliquer, pour justifier le présent », et surtout « examiner si les moyens employés par les royalistes vont bien directement au but qu'ils se proposent

<sup>10</sup> Voir *Mémoires de deux jeunes mariées*, lettres XVIII à XX (I, 272-279).

<sup>11</sup> On peut la lire dans les *Œuvres diverses*, éd. citée, t. II, p. 983-1016.

<sup>12</sup> La Charte révisée fixait le cens d'éligibilité à cinq cents francs, et Balzac, qui n'était pas propriétaire foncier, ne pouvait prétendre payer une telle somme d'impôts.

<sup>13</sup> Voir *L'Émeraude*, Urbain Canel, daté 1832, p. 1-11, et *Œuvres diverses*, éd. citée, t. II, p. 1021-1025.

<sup>14</sup> Texte repris *ibid.*, p. 1027-1033. – Le « refus » est celui qu'opposa le cardinal de Bourbon, oncle du futur Henri IV, aux ligueurs qui voulaient le couronner roi après l'assassinat d'Henri III.

<sup>15</sup> Article repris dans les *Œuvres diverses*, vol. cité, p. 1035-1038.

<sup>16</sup> Voir *ibid.*, p. 1047-1065.

d'atteindre<sup>17</sup> ». Au départ cet article était une commande de Laurentie, qui espérait que les légitimistes finiraient par accepter de se présenter aux élections, ce qu'ils refusaient de faire sous prétexte que, en cas de réussite, il fallait prêter serment au gouvernement en place ; l'article de Balzac devait soutenir la candidature du duc de Fitz-James, haute figure du parti, à une élection partielle. Mais Fitz-James se retire, et *Le Rénovateur* met en avant la candidature... de Balzac lui-même, qui pourtant n'est toujours pas éligible ; il ne fait pas de doute qu'ainsi placé en vedette, fût-ce symboliquement, il se crut libre d'écrire à sa guise. L'article, qui mérite d'être lu de près, aboutit à quelques formules brutales, en tout cas choquantes, certainement, pour bien des légitimistes bousculés dans leur immobilisme. Première formule : puisqu'« il n'existe pas de combinaison sociale qui puisse octroyer vingt mille livres de rente à tout le monde », il faut promouvoir un modèle de société qui, « tout en donnant du pain aux prolétaires », puisse contenir « les excès probables de la partie souffrante d'une nation, en présence de la partie aisée ou riche » ; ce modèle ne peut reposer sur « la souveraineté du peuple », car « persuadera-t-on à l'homme qui peut tout, de ne rien vouloir ? » ; il doit reposer en conséquence sur « les doctrines royalistes<sup>18</sup> ». Mais en toute lucidité sur l'état réel de la France, car « les barricades de Juillet ont eu lieu : l'homme politique doit les accepter comme un fait<sup>19</sup> ». Refuser ce fait et rester « silencieux » dans ses châteaux, c'est une « attitude de gens [...] qui se renferment dans leurs convictions » sans admettre que « le parti d[oit] agir ou mourir<sup>20</sup> ». Soyons plus clairs encore, « le parti royaliste, héritier des doctrines pour lesquelles nos pères ont pendant si longtemps ensanglanté la France », doit désormais « accepter le combat dans les termes où il est posé par le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup> ».

Le deuxième article de cet « Essai » provocant s'interrompt sur un « (*La suite au numéro prochain.*) » qui ne fut suivi de rien du tout, *Le Rénovateur* ayant sans doute dissuadé Balzac d'insister ; l'obstiné candidat (au moins en rêve) soumit tout de même à Laurentie, en septembre 1832, un nouveau texte intitulé « Du gouvernement moderne », mais qui n'atteignit même pas le stade de la composition des épreuves<sup>22</sup>. Balzac s'en consola en mettant une partie de son contenu dans la bouche du docteur Benassis, le héros du *Médecin de campagne* (1833), qui lui ressemble à bien des égards et auquel il donne sa propre conception d'un royalisme moderne<sup>23</sup> ; toutefois, nous sommes ici à la recherche de « l'ancien régime de Balzac », et aller en Chartreuse nous éloignerait du sujet ; en revanche l'histoire d'Antoinette de Langeais y ramène directement, et permet de conclure en relisant un autre chef-d'œuvre.

Le célèbre *incipit* de ce bref roman (Montriveau, après des recherches dans tous les couvents d'Europe, reconnaît la duchesse, devenue carmélite en Espagne, à sa façon de jouer de l'orgue et de chanter) fait attendre le simple récit d'une passion extrême. Le premier chapitre et le début du deuxième sont insérés, fin avril et début mai 1833, dans *L'Écho de la Jeune France*, autre périodique néo-légitimiste, dirigé par Jules Forfelier et soutenu par le duc de Fitz-James<sup>24</sup> ; mais ni la seconde partie du deuxième chapitre ni

<sup>17</sup> Deux formules de l'introduction du premier article (*ibid.*, p. 1048).

<sup>18</sup> Pour tous ces fragments cités voir *ibid.*, p. 1058.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 1060.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 1062 pour les trois éléments cités.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 1063.

<sup>22</sup> Ce manuscrit brut, révélé pour la première fois en 1900 par le vicomte de Lovenjoul, bénéficie d'une édition critique dans les *Œuvres diverses*, vol. cité, p. 1066-1083.

<sup>23</sup> Voir *Le Médecin de campagne*, IX, 506 et suiv.

<sup>24</sup> Contrairement à ce qu'indique le dossier du roman dans la collection « Bibliothèque de la Pléiade » (V, 1471-1472), Laurentie n'a rien avoir dans la rédaction ou la direction de *L'Écho* ; voir à ce sujet l'étude fouillée de Michael Tilby, « *La Duchesse de Langeais* en livraisons : Balzac et *L'Écho de la Jeune France* », *L'Année balzacienne* 2008, Paris, PUF, p. 259-282, spécialement p. 264 et n. 14-15.

la fin de l'œuvre ne paraissent, officiellement parce que le rédacteur en chef, Alfred Nettement, a publié la livraison de mai sans en soumettre le texte à Balzac pour qu'il le révise : certes l'auteur tolérait mal ce genre de sans-gêne, mais c'est avant tout l'exposé de ses idées qui indisposa la direction : Forfelier ne pouvait pas ne pas reconnaître dans le texte de Balzac la répétition même des propos qui avaient suscité le désaccord entre lui et Laurentie moins d'un an plus tôt. Le prélude amoureux, romanesque et passionnel, passe, et sans doute plaît, mais dès le début du chapitre II Balzac évoque l'aristocratie de la Restauration en l'accusant du même passéisme d'Ancien Régime que dans les articles de 1832. Qu'il n'ait pas eu le loisir de remanier son texte, peut-être ; mais la vraie raison de la brouille c'est que, en dix pages, il ne laisse pas pierre sur pierre des préjugés au nom desquels les nobles ont agi comme si rien n'avait changé non seulement depuis trente ans, mais depuis des siècles. Et le vocabulaire est, à nouveau, très dur, presque insultant. « Le banneret à qui suffisait jadis de porter la cotte de maille, de bien manier la lance et de montrer son pennon, doit aujourd'hui faire preuve d'intelligence » : le faubourg Saint-Germain ne l'a pas su, « il a laissé saisir la force à la bourgeoisie, s'est cramponné fatalement aux insignes », sans voir que « de nos jours les moyens d'action doivent être des forces réelles, et non des souvenirs historiques » (V, 928). À l'aurore d'une « grande époque intelligentielle<sup>25</sup> », l'aristocratie du faubourg Saint-Germain a failli « par un manque total de vue sur l'ensemble de ses intérêts » ; les Bourbons n'ont choisi que de « mesquins meneurs », des Villèle, des Polignac, qui ont mené la « caste » droit au fossé (929). L'aristocratie a été balayée en 1830 parce qu'elle ne s'était montrée capable que d'être « contente de ses souvenirs » (932). Il y a là sept ou huit pages, que Balzac désigne plaisamment comme un « exposé semi-politique » (*ibid.*), mais qui ne sont en réalité rien d'autre qu'une volée de bois vert ininterrompue.

Le sujet n'a été qu'effleuré. Parler de « l'Ancien Régime de Balzac » supposerait par exemple des commentaires sur son mobilier (Bouille !), ses goûts en art, sa lecture des classiques... Ce serait un sujet de livre. Mais lire et relire le passage extraordinaire qui vient d'être évoqué suffit à faire comprendre que si l'Ancien Régime, au sens historique de l'expression, a eu pour Balzac ses grands personnages (Catherine de Médicis en tête), cet Ancien Régime est fini, et ne saurait être pris à nouveau comme modèle ; « la comédie historique des siècles » doit continuer, comme le spectacle lorsque meurt un vieil artiste, « car pour briller dans une époque ne faut-il pas la représenter ? » (V, 934).

Ne devrait être concevable, et ne serait acceptable, qu'un conservatisme lucide au nom duquel on construise, au lieu, précisément, de *conserver*. La monarchie, la religion, prises pour guides nécessaires dans l'« Avant-Propos », doivent bien en demeurer les piliers, mais à la condition de s'ouvrir à une réalité dans laquelle « l'art, la science et l'argent forment le triangle social où s'inscrit l'écu du pouvoir, et d'où doit procéder la moderne aristocratie » (928). Balzac, en son temps, n'a réussi à convaincre personne, et surtout pas ce parti qu'il voulait rajeunir, mais que paralysaient et le « défaut de vues larges » (932) et l'attachement à un « Ancien Régime » fatalement idéalisé.

---

<sup>25</sup> V, 930. Cet adjectif cher à Balzac est aussi utilisé par lui comme substantif : les « intelligentiels » (le nom d'« intellectuels » est encore loin d'apparaître) devraient en tant que tels, à ses yeux, pouvoir être élus, au lieu de ne devoir compter pour cela que sur le montant de leurs impôts.